

Kerckx

Institut voor Zeewetenschappelijk onderzoek
Institute for Marine Scientific Research
Prinses Elisabethlaan 69
Bredene - Belgium - Tel. 059/80 37 15

149258

SUR DEUX CORYPHÈNES (*CORYPHÆNA HIPPURUS L.*)
APPORTÉS A CONCARNEAU

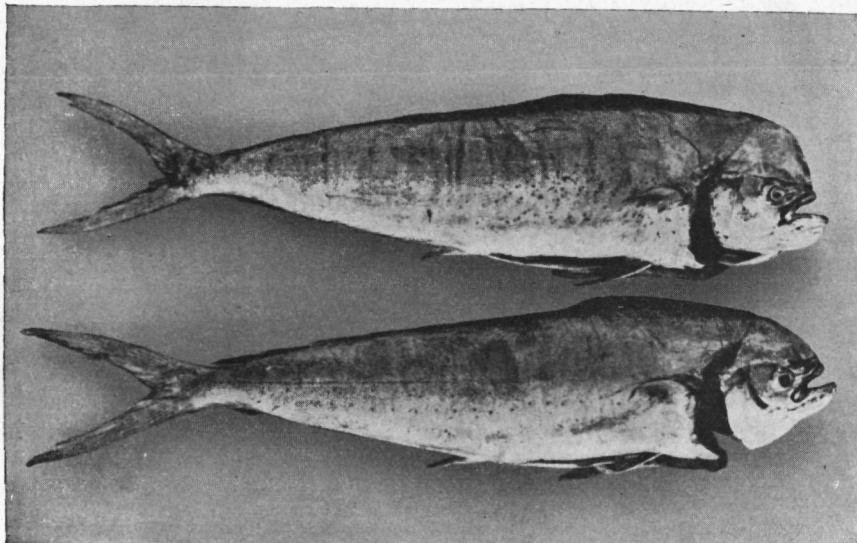
Extrait du *Bulletin de la Société zoologique de France*
Tome LXIII, 1938, page 260.

**SUR DEUX CORYPHÈNES (*CORYPHÆNA HIPPURUS L.*)
APPORTÉS A CONCARNEAU**

PAR

R. LEGENDRE

Le 16 septembre 1937, le bruit se répandit dans Concarneau que le thonnier *L. S. Ile d'Yeu*, n° 7.049, venait d'entrer au port avec deux grands Poissons de couleurs magnifiques qu'aucun pêcheur n'avait jamais vus.



Peu après, le patron Louis POIRAUT et deux hommes de son équipage arrivaient au Laboratoire, portant les Poissons en question dans lesquels on reconnut immédiatement des Coryphènes.

Alors qu'ils étaient en pêche, quatre jours auparavant, à 100 milles environ dans le sud-ouest, un peu au large du plateau continental, ils avaient aperçu les deux Poissons qui suivaient leur bateau, l'un à tribord, l'autre à bâbord. Ceux-ci s'étaient enferrés sur les lignes et avaient été hissés sur le

pont, assommés, vidés et mis avec les Germons dans la chambre froide du bord.

L'un d'eux mesurait 1 m. 33 de longueur totale, pesait, vidé de ses viscères, 12 kg. 3 et présentait une bosse céphalique arrondie ; ses couleurs, conservées par le froid, étaient bleu-vert dans la moitié dorsale, plus claires dans la partie ventrale, avec des teintes jaune d'or sur le ventre et les flancs et des points sombres assez régulièrement disposés au-dessous de la ligne latérale. L'autre, long de 1 m. 32, pesait vidé 14 kg. 7 et présentait une bosse frontale plus élevée et plus aiguë ; ses couleurs étaient plus vives, les taches dorées étaient limitées au ventre et les points sombres étaient plus nombreux et irrégulièrement disposés.

L'œil, elliptique, mesurait 3 cm. 5 de diamètre horizontal et 3 centimètres dans l'axe vertical.

En observant la paroi dorsale de la cavité viscérale, on y remarqua, chez les deux Poissons, quelques kystes blancs contenant chacun un Cestode à quatre bothridies très longues que R. Ph. DOLLFUS voulut bien déterminer comme *Tentacularia coryphaenæ* Bosc, 1797 (¹).

La famille *Coryphaenidae*, établie pour le genre *Coryphaena* de Linné, réunit des Poissons pélagiques, connus des marins sous les noms de « Dolphins » et de « Dorades », dont on a décrit nombre d'espèces qui sont peu à peu tombées en synonymie. *Scomber pelagicus* Linné, *Lampugus* Cuvier et Valenciennes, *Ectenias* Jordan et Thompson sont considérés comme des formes jeunes. LÜTKEN ne reconnaît plus que deux espèces, toutes deux cosmopolites, *C. hippurus* L. atteignant 6 pieds et *C. equisetis* L. ne dépassant pas 2 pieds 1/2 ; la troisième, *C. pelagica* Risso, douteuse, serait probablement un jeune de *C. hippurus*. Certains, NORMAN et FRASER, par exemple, se demandent même si *C. equisetis* n'est pas aussi un stade du développement de *C. hippurus*, seule espèce de grande taille, les différences portant plus sur les proportions que sur les caractères.

Une révision de toutes les formes recueillies et décrites serait utile si elle ne devait rencontrer la difficulté inhérente à tous

(¹) La même espèce *T. coryphaenæ* a été trouvée, également dans la paroi de la cavité viscérale d'un *Katsuwonus pelamis* (L.) le 28 août 1937.

les grands Poissons : leur taille, qui a empêché le plus souvent de les mettre en collections.

Les deux individus reçus à Concarneau, sensiblement de même longueur, montraient un profil très différent de la tête. Naviguant de conserve, formaient-ils un couple et la bosse frontale très élevée serait-elle un caractère sexuel ? Malheureusement, ils avaient été si bien vidés qu'on ne put trouver trace des cordons génitaux.

L'unique indication de la présence de *C. hippurus* près du littoral océanique de France se trouve dans l'Essai d'ichtyologie de DESVAUX (1851) qui dit que « rarement cette espèce des hautes mers avance sur nos côtes ; cependant on en a pris jusqu'à Belle-Isle ».

Par contre, elle a été maintes fois signalée en Méditerranée, jusqu'aux Cyclades (CARUS, 1889), à Rovigno d'Istria (VATOVA, 1928), en Sicile (RAFINESQUE, 1810 ; CUVIER et VALENCIENNES, 1833 ; Cocco 1886), en Corse (TITO de CARAFFA, 1929), à Nice et à Port-Vendres (MOREAU, 1881), en Tunisie (GRUVEL, 1926), aux environs d'Alger (GUICHENOT, 1843 ; GRUVEL, 1926 ; DIEUZEIDE, 1928 ; MURAT, 1934), aux Baléares (DELAROCHE, 1808 ; F. de BUEN, 1926), dans la mer catalane, la mer d'Alboran, à Malaga (F. de BUEN, 1919, 1926).

Près de la côte orientale de l'Atlantique, on l'a vue à Setubal (CAPELLO, 1880), au sud-est de Cadix, dans la mer d'Espagne (F. de BUEN, 1919, 1926), en Mauritanie (PELLEGRIN, 1914), à Madère (LOWE, 1843 ; NORONHA et SARMENTO, 1934). ROULE et ANGEL (1930) ont décrit une prélarve des Açores et une larve des Canaries.

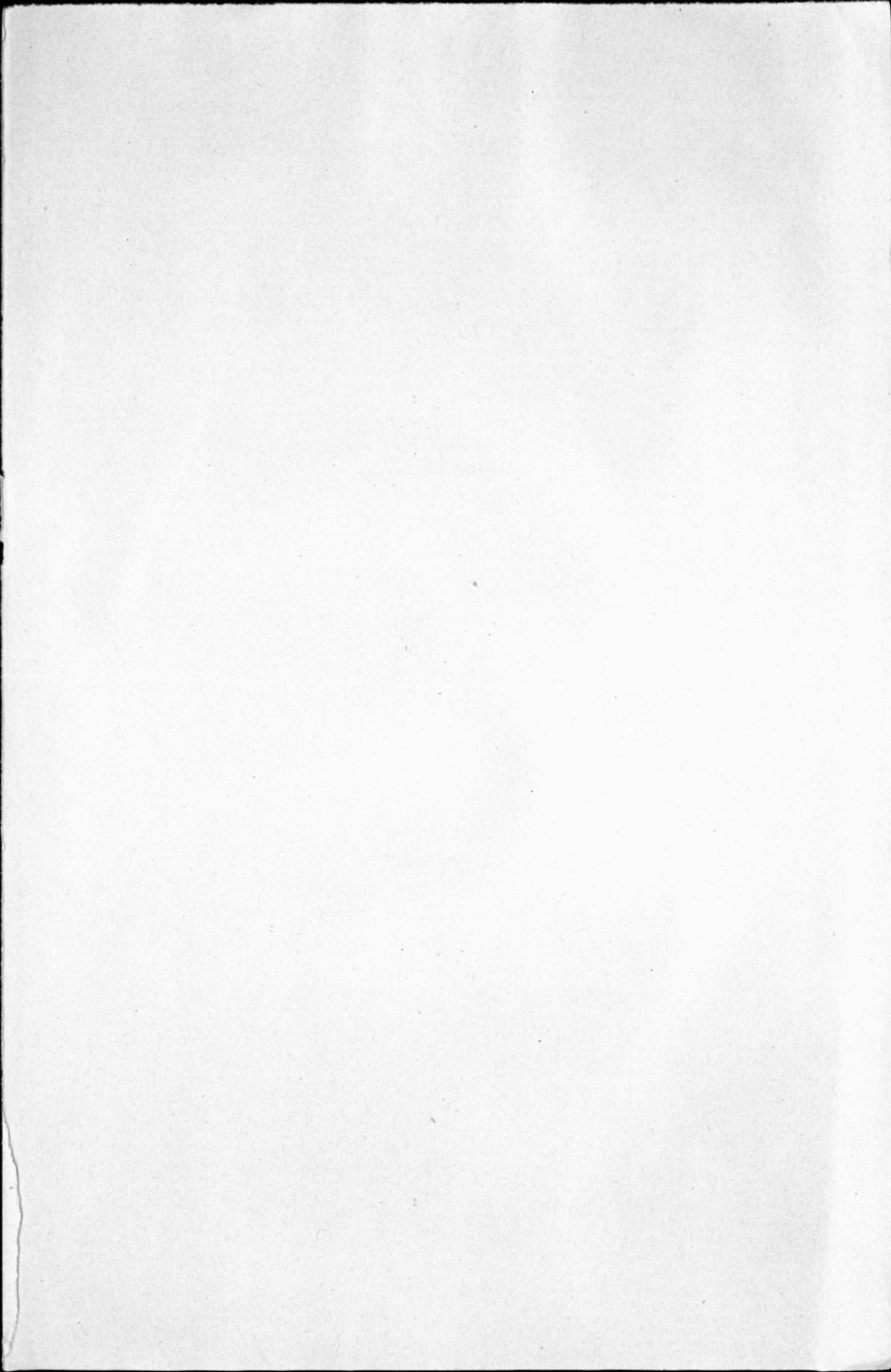
LÜTKEN (1880) a eu des Coryphènes pris par des capitaines danois dans tout l'Atlantique nord jusqu'à 38° et le Prince ALBERT de Monaco a pris un *C. hippurus* de 0 m. 95 au milieu de l'Atlantique, par 31°44' N et 42°39' W (RICHARD, 1934).

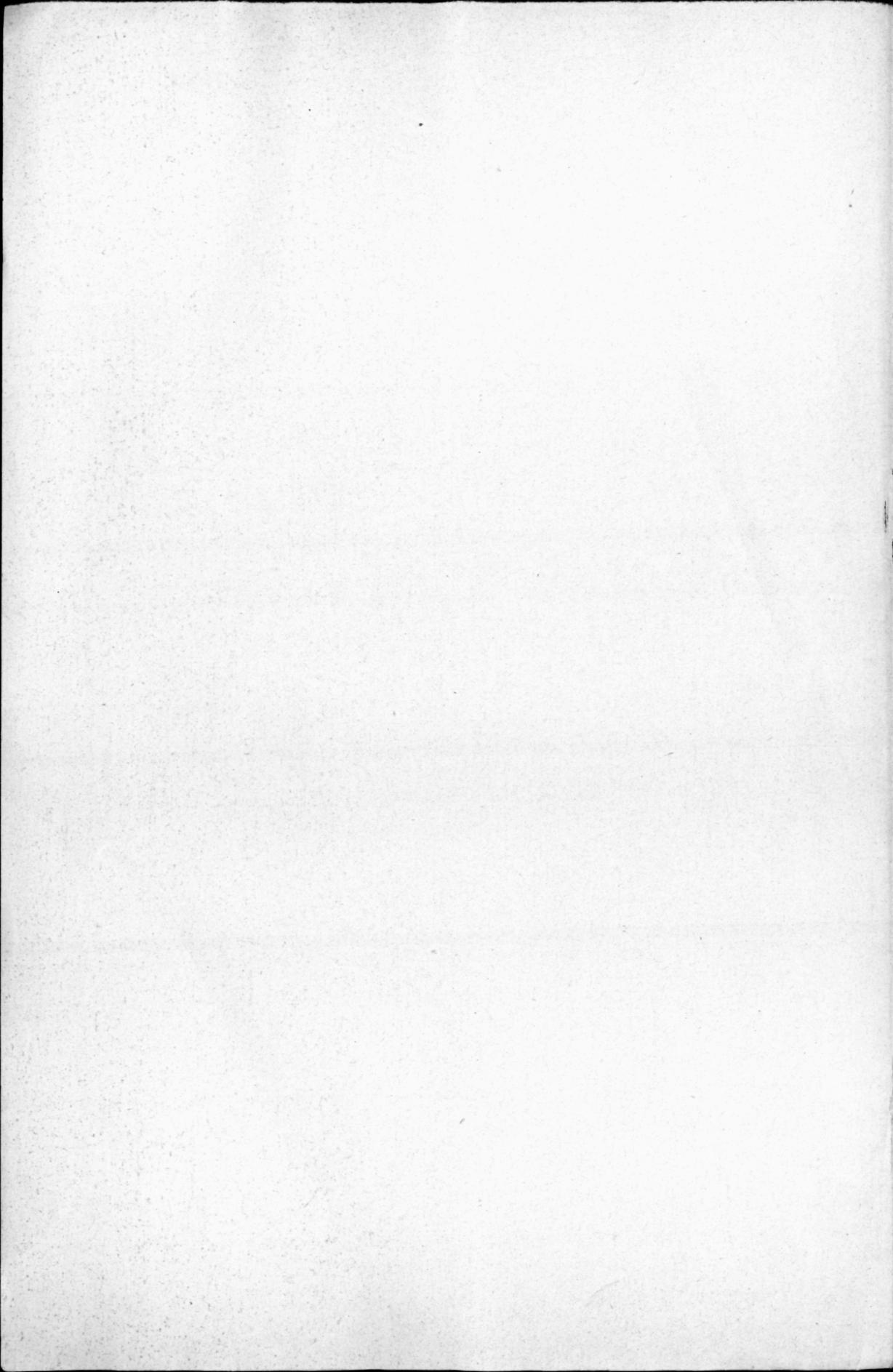
Près des côtes américaines de l'Atlantique, JORDAN, EVERMANN et CLARK (1930) donnent pour son aire géographique du Cap Cod et même plus au nord, jusqu'à la Caroline du sud et au Texas. CUVIER et VALENCIENNES (1833) en ont eu de Philadelphie. GUDGER (1932) a signalé des captures abondantes dans la région du Cap Hatteras où les Coryphènes chassent les poissons volants à la limite des eaux froides et du Gulf Stream. JARVIS (1932) l'a vu à Porto Rico, FIEDLER et JARVIS (1932) aux îles Vierges, dans

les Antilles où CUVIER et VALENCIENNES (1833) l'avaient déjà indiqué de la Martinique. SPIX (1829), CUVIER et VALENCIENNES (1833) en ont eu du large du Brésil.

On trouve aussi maintes informations sur sa présence, dans le Pacifique, près de la Californie du Sud (ULREY, 1928), dans la partie centrale (JORDAN, EVERMANN et CLARK, 1930), à Tahiti où le célèbre pêcheur à la ligne ZANE GREY a pris en 1930 un individu de 28 kg. 5, au Japon (JORDAN et THOMPSON, 1914) à Amboine (PALLAS, 1770), près de la côte de Coromandel, dans l'Océan Indien (CUVIER et VALENCIENNES, 1833).

Coryphæna hippurus est donc une espèce cosmopolite des mers chaudes, pélagique au-dessus des grands fonds, n'approchant guère de nos côtes atlantiques et dont la présence au large du Golfe de Gascogne vient d'être précisée par un thonnier pêchant à la ligne en surface, comme ce fut déjà le cas pour d'autres Poissons, notamment *Tetrapturus belone* et *Parathunnus obesus* que j'ai précédemment indiqués.





les Antilles où CUVIER et VALENCIENNES (1833) l'avaient déjà indiqué de la Martinique. SPIX (1829), CUVIER et VALENCIENNES (1833) en ont eu du large du Brésil.

On trouve aussi maintes informations sur sa présence, dans le Pacifique, près de la Californie du Sud (ULREY, 1928), dans la partie centrale (JORDAN, EVERMANN et CLARK, 1930), à Tahiti où le célèbre pêcheur à la ligne ZANE GREY a pris en 1930 un individu de 28 kg. 5, au Japon (JORDAN et THOMPSON, 1914) à Amboine (PALLAS, 1770), près de la côte de Coromandel, dans l'Océan Indien (CUVIER et VALENCIENNES, 1833).

Coryphaena hippurus est donc une espèce cosmopolite des mers chaudes, pélagique au-dessus des grands fonds, n'approchant guère de nos côtes atlantiques et dont la présence au large du Golfe de Gascogne vient d'être précisée par un thonier pêchant à la ligne en surface, comme ce fut déjà le cas pour d'autres Poissons, notamment *Tetrapturus belone* et *Parathunnus obesus* que j'ai précédemment indiqués.

